



La Ville de Clamart accueille plus de 410 enfants au sein de ses 8 crèches municipales. L'équipe de professionnels de la Petite Enfance (puéricultrices, psychologues, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) assure un encadrement sécurisant et efficace dans le cadre du projet éducatif défini par la Ville. Pour renforcer ses équipes, la Ville recrute aujourd'hui :

Un agent petite enfance à temps complet en mission de remplacement long (F/H)
(Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C – Filière technique)

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de la directrice de l'établissement d'accueil, vous assurez les missions suivantes :

- Accueillir chaleureusement les enfants et leurs familles en instaurant un climat de confiance
- Identifier et répondre, avec bienveillance, aux besoins du jeune enfant (physiques, moteurs et affectifs)
- Assurer l'hygiène et l'aménagement de l'environnement de l'enfant (locaux, jeux)
- Faciliter le développement de son imaginaire et de sa créativité en organisant et en animant des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique
- Participer à la prise en charge de l'encadrement des enfants porteurs de handicap
- Organiser et participer aux sorties et aux fêtes de la crèche
- Participer aux animations et actions en direction des parents

Votre profil

Vous maîtrisez parfaitement les besoins du jeune enfant et vous avez des connaissances de la méthode HACCP (méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments).

Vous êtes motivé(e) pour exercer vos missions dans un contexte de changements fréquents dans votre travail (lieu, horaire, équipes...).

Fiable, ponctuel(le) et à l'écoute (des enfants, des parents, des équipes), vous aimez travailler auprès des jeunes enfants. Doté(e) d'une grande capacité d'adaptation, vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe, votre dynamisme, et votre respect du secret professionnel.

Conditions de diplôme et/ou recrutement :

- titulaire du CAP Accompagnement éducatif petite enfance (AEPE) ou
- un agrément de 5 ans comme assistante maternelle ou assistante parentale ou
- titulaire du baccalauréat ou BEP accompagnement soins et services à la personne, d'un diplôme d'État d'animateur option petite enfance, d'un BPJEPS LPT, d'un diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social et disposer de 3 ans d'expérience dans le domaine de la petite enfance

Vos conditions de travail

CDD de remplacement

Temps plein (39 heures par semaine) : horaires variables selon les structures (amplitude horaire : 7h30 – 19h00)

25 jours de congés annuels + 23 jours d'ARTT

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Merci d'adresser **votre candidature (CV + lettre de motivation)**

A l'attention de M. le Maire, de préférence par mail : villedclamart-145152@cvmmail.com

Ou par courrier : Hôtel de Ville – Direction des ressources humaines – Place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart